

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
4 septembre 2018

Faisant suite à l'examen du 04/09/2018, la CNEDiMTS a adopté le projet d'avis le 04/09/2018.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société Otto Bock France informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les trois références du dispositif HARMONY, système de suspension par dépressurisation contrôlée d'une prothèse du membre inférieur, détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L165-1 du code de la sécurité sociale.

Code	Intitulé	Références à radier
AI6Z003	HARMONY P2	4R144
	HARMONY DP	4R146
	HARMONY HD	4R150